

Le Club d'entrepreneurs résolument engagé dans les enjeux de la profession

Pascale Baussant a toujours milité pour les indépendants. Après avoir exercé chez Cyrus Conseil et Fleury Gard Ringrave, l'ancienne vice-présidente de Finindep a ensuite décidé d'ouvrir sa propre structure en 2002 : Baussant Conseil. C'est dans cette optique de renouveau qu'elle a également créé, en 2009, le Club d'entrepreneurs CGPI.

Réunissant 15 cabinets d'indépendants, il met l'accent sur le développement de l'entreprise avec, pour objectif, la mise en commun d'idées sur la gestion commerciale, comptable et financière, ou encore sur le respect de la réglementation. Outre un échange sur la sélection de produits et de formations, le groupement pousse ses partenaires à orienter leurs réflexions sur les grandes thématiques entrepreneuriales. « *De nombreux projets sont encore prévus pour 2011 et le club devrait continuer à se développer pour s'ouvrir à un plus grand nombre* », explique Pascale Baussant.

Au sein de la Chambre des indépendants du patrimoine, cette chef d'entreprise a beaucoup travaillé les questions de réglementations du métier. Elle estime aujourd'hui qu'« *il est important que les conditions d'exercice des*

conseillers en gestion de patrimoine indépendants s'améliorent ». Il est vrai que, depuis quelques années, la profession n'a pas franchement été épargnée par le flot des réglementations dans un environnement économique chahuté.

Des devoirs accrus. Le renforcement du formalisme débute réellement en 2003 avec l'apparition du statut de conseiller en investissement financier (CIF). De nouvelles contraintes naissent pour les professionnels, qui doivent désormais fournir des documents d'entrée en relation et des questionnaires de niveaux de risques à leurs clients afin de dresser un bilan complet de leurs connaissances et de leur situation patrimoniale. Viennent ensuite les lettres de missions, les justifications d'arbitrages, les conventions de réception et de transmission d'ordres, ainsi que la remise des notices AMF.

« *Autant d'éléments qui nous ont amenés à passer d'une culture orale à une formalisation du conseil par écrit* », relève Pascale Baussant. Par ailleurs, le durcissement des mesures liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et la crise financière de 2008 sont également venus accroître la vigilance des indépendants. Ceux-ci doivent dorénavant renforcer leur contrôle sur



PASCALE BAUSSANT,
gérante, Baussant Conseil

taires ont eu pour effet de modifier la structure des cabinets, qui ont tendance à s'étoffer. « *L'organisation et le process en interne ont pris davantage d'importance. La plupart des conseillers ont notamment été obligés d'engager une personne en charge exclusivement de l'administratif, si bien que, aujourd'hui, il est devenu très difficile d'exercer seul*, précise-t-elle, *et cela sera sans doute impossible demain.* »

Une absence de reconnaissance légale. Depuis de nombreuses années, la problématique de la création d'un statut de conseiller en gestion de patrimoine (CGP) fait également débat. Cette appellation, à laquelle recourent de nombreux professionnels, n'a effectivement pas de véritable fondement juridique. Seuls sont reconnus par la loi les CIF, les courtiers d'assurances, les démarcheurs financiers et les professionnels de la vente immobilière. « *Conséquence : les conditions d'exercice de la profession restent très complexes et pas forcément claires pour le consommateur. C'est pourquoi il est nécessaire d'encadrer clairement notre activité, en créant un statut unique qui regrouperait nos cartes en faveur d'un même ordre* », estime Pascale Baussant. ■

CHARLOTTE SIMONI

la pérennité des déposataires et la diversification des portefeuilles, tout en s'assurant que les opérations effectuées ne proviennent pas d'une fraude fiscale.

« *Ces nouvelles règles pèsent sensiblement sur la relation de confiance que nous entretenons avec nos clients. Il est toujours difficile de les questionner sur l'origine des fonds* », ajoute Pascale Baussant. A noter enfin que ces contraintes réglemen-